

N/REF : 18/02/2026 13H46 C:000073 I:14545
V/REF : AC/C40306
V/Email reçu le Mercredi 18/02/2026 à 13H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ODEA
IMMEUBLE : DOMAINE MOULIN -ODEA
23, RUE DU VENT D'OUEST
DOMAINE DU MOULIN (BAT.B)
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002

LOCALISATION : 23 RUE DU VENT D'OUEST BATIMENT B - MME MR JOUHRI : 06 34 43 94 83
LOGEMENT N° 126612, PORTE N°B13, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : FUIITE WC : FUIITE SUR ROBINET OU UN RÉSERVOIR

Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REPLACEMENT FLOTTEUR WC
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 20/02/26 à 14H13 M. T CERPELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL071-Rempl.Ens.mécanismene	chasse Wc	1	75,00	75,00
TOTAL H.T.					75,00
T.V.A. a 10,00%					7,50
TOTAL T.T.C.En EURO					82,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.